

## Appel à projets « **Digital Detox Spaces** »

### **Guide pratique/règlement**

#### **A propos de l'Œuvre :**

L'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte est un établissement public qui assure depuis presque 80 ans la mission d'initier et de contribuer au financement de projets au service de l'intérêt général au Luxembourg. Elle génère ses moyens financiers par le biais de la Loterie Nationale.

Initialement créée pour venir en aide aux victimes de la Deuxième Guerre mondiale, elle soutient aujourd'hui des initiatives dans les champs d'action suivants : **Social, Culture, Environnement, Sport & Santé, Mémoire & Patrimoine.**

Dans ces 5 domaines, l'Œuvre soutient des demandes spontanées en provenance des acteurs de la société civile ou identifie elle-même des besoins qui, au sein de notre société, ne sont pas couverts de manière suffisante par les fonds publics ou par l'initiative privée. Elle prend alors des actions pour combler les besoins non-couverts identifiés en lançant entre autres des appels à projets.

#### **A) Appel à projets « Digital Detox Spaces »**

Lors d'échanges entre l'Œuvre et des expert·e·s sur la thématique « **enfants et jeunes face aux technologies de l'information et de la communication (TIC)** », nous avons constaté que l'utilisant d'internet, des réseaux sociaux, et l'impact d'influenceurs constituent un véritable défi pour les jeunes d'aujourd'hui.

Pour encourager les jeunes à réduire leur consommation des TIC et les motiver à passer davantage de temps avec leurs amis en analogue, nous souhaitons soutenir des projets alternatifs qui renforcent l'échange social.

Les « Digital Detox Spaces » seront des lieux dans lesquels les smartphones et les tablettes doivent rester éteints, afin de stimuler l'échange social direct et d'offrir une pause digitale.

Ces espaces devront être conçus de manière attractive pour attirer les jeunes et proposer des activités et occupations alternatives qui favorisent des échanges. L'augmentation des interactions sociales directes aura notamment un impact positif, sur les compétences cognitives, la stabilité émotionnelle et le bien-être physique.

C'est dans cette logique que l'Œuvre lance l'appel à projets « Digital Detox Spaces » dont les modalités sont les suivantes :

**a. Qui peut soumettre un projet ?**

L'appel à projets est ouvert **aux** :

- 1) Structures d'éducation formelle privées et publiques (écoles secondaires)
- 2) Structures d'éducation non formelle (maisons de jeunes, organisations de jeunesse, club de sports, groupe de théâtre, ...)

Ne sont **pas** éligibles

- Les sociétés commerciales
- Les Ministères et Administrations publiques
- Les Communes
- Les personnes privées
- Écoles fondamentales
- Crèches
- Foyers scolaires

**B) Quel est le public cible / Qui sont les bénéficiaires des projets ?**

Le **public cible** est composé d'adolescent·e·s et jeunes adultes entre 12 et 18 ans.

Toutes ces personnes ainsi que leurs encadrants sont encouragé·e·s d'élaborer et de soumettre des projets.

**C) Dans quels lieux les projets doivent être réalisés ?**

Les projets doivent être réalisés dans des lieux faisant partie de structures d'accueil scolaire et parascolaire.

Les futurs « Digital Detox Spaces » doivent être accessibles pour l'ensemble des personnes qui fréquentent ces structures.

#### **D) Catégories de projets**

Les projets soumis doivent obligatoirement s'inscrire dans **deux des quatre champs thématiques** énoncés ci-dessous.

- 1. Projets créatifs**
- 2. Projets ludiques**
- 3. Projets de développement durable**
- 4. Projets participatifs**

#### **E) Critères de sélection**

Les demandes devront respecter les critères suivants pour bénéficier d'une aide financière pour la création d'un « Digital Detox Space » :

- 1) Faisabilité
- 2) Concept pédagogique
- 3) Budget réaliste
- 4) Avoir le potentiel de renforcer les échanges sociaux interactifs et la participation
- 5) Pour les structures d'accueil scolaire, le projet est à réaliser durant l'année scolaire 2023/2024
- 6) Durabilité du « Digital Detox Space » (utilisation assurée pendant au moins deux années scolaires)
- 7) Permet de stimuler au moins deux des aspects suivants :
  - a) L'activité physique
  - b) La relaxation
  - c) L'interactivité / la participation
  - d) Le bien-être
  - e) La créativité
  - f) La concentration
  - g) La solidarité et l'entraide
  - h) L'empathie

#### **Informations importantes :**

- Les projets doivent impérativement avoir lieu au Luxembourg.
- Le montant maximal pour l'aide financière sollicitée auprès de l'Œuvre est fixé à 5.000 € par projet.
- L'Œuvre mettra à disposition une enveloppe de € 120 000.

## **F) Soumission du dossier de candidature**

Toute organisation qui souhaite participer à l'appel à projets doit compléter un dossier de candidature en ligne via le site : [oeuvre.lu/digital-detox-spaces/](http://oeuvre.lu/digital-detox-spaces/).

Le dossier complet est à soumettre électroniquement **entre le 24 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2024**.

## **G) Le jury de sélection des demandes**

Le jury de l'appel à projets « Digital Detox Spaces » est composé:

- d'experts du domaine de la jeunesse,
- d'experts du domaine de la prévention et du traitement des addictions,
- de membres du Comité Jeunes de l'Œuvre
- d'un représentant d'une organisation de la jeunesse

La Présidente du Comité Jeunes présidera le jury.

En cas de conflit d'intérêt d'un ou de plusieurs membres du jury et/ou du Conseil d'administration dans un dossier, ce- ou ces-derniers sont obligés de déclarer ce conflit d'intérêt à la Présidente du Jury ou du Conseil d'administration et s'abstiendront dans la discussion et la prise de décision dans ce dossier. Ceci sera acté dans les procès-verbaux respectifs.

La sélection des projets par le jury se déroulera au fur et à mesure de leur entrée.

Le jury fera une recommandation au Conseil d'administration de l'Œuvre qui prendra la décision finale. Le Conseil d'administration est souverain dans sa prise de décision.

Les décisions seront ensuite communiquées par écrit aux candidats.

## **H) Exclusions**

Les candidats dont les dossiers contiennent des informations erronées, potentiellement destinées à influencer le jury, seront exclus d'office.

## I) Réserves

L'Œuvre se réserve le droit d'adapter à tout moment les termes de ce guide pratique/règlement. Dans ce cas, elle communiquera aux candidats la teneur des changements effectués.

## J) Engagement des porteurs de projets retenus

Les porteurs de projets retenus s'engagent à :

- dédier le montant de l'aide uniquement au projet sous rubrique ainsi qu'aux activités prévues dans le descriptif,
- ne pas recourir à un double financement pour les mêmes dépenses,
- procéder à une évaluation de l'impact du projet par le biais d'un rapport final,
- rembourser l'aide accordée en cas de non-réalisation du projet ou rembourser le solde non-utilisé lorsque les dépenses réelles du projet seront inférieures aux prévisions budgétaires.
- utiliser la mention « avec le soutien de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte » et d'apposer le logo de l'Œuvre (téléchargeable via [oeuvre.lu/logos](http://oeuvre.lu/logos)) sur tous les supports de communication.

## Contact et informations sur l'appel à projets

Pour toute question spécifique dépassant le cadre des informations figurant dans le présent guide pratique, veuillez contacter :

### **Bob Christen**

Coordinateur de projets social/jeunes

[bob.christen@oeuvre.lu](mailto:bob.christen@oeuvre.lu)

Tél : + 352 22 56 67 – 709

### **Florence Ahlborn**

Coordinatrice de projets culture et social

[florence.ahlborn@oeuvre.lu](mailto:florence.ahlborn@oeuvre.lu)

Tél : + 352 22 56 67 – 706

### **Emile Lutgen**

Directeur

[emile.lutgen@oeuvre.lu](mailto:emile.lutgen@oeuvre.lu)

Tél : + 352 22 56 67 – 708